

<b>Proposition de Module d'Adaptation Professionnel :</b>
---

<b>ETABLISSEMENT</b>	LYCEE DU MENE
----------------------	---------------

<b>MAP</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Sécurité de chantier et conduite en sécurité</b>
------------	-----------------	---

<b>Rapport d'opportunité</b>
------------------------------

Ce module accompagne le module MP6 du référentiel de Bac professionnel « Travaux Paysagers ». Il permet de renforcer les connaissances sur la gestion de chantier mécanisée et la conduite d'engins à mouvements simples et mouvements multiples.

Ce module utilisera une partie des machines présentes sur l'établissement pour la formation pratique. Le terrain d'exercice de l'établissement étant une parfaite zone pour créer un univers de chantier réel.

Cette formation à la sécurité de chantier et la conduite d'engins en sécurité est très importante pour les apprenants. Cette acquisition de connaissances et de savoir-faire est très valorisante pour l'insertion professionnelle. La sécurité est de plus en plus importante dans les entreprises de paysages. Ce module permet l'acquisition de la conduite en sécurité d'engins à mouvements multiples comme les mini-pelles inférieures à 6 tonnes. Ce module améliore aussi leur connaissance dans la gestion et l'organisation de chantier qu'ils pourront être amené à utiliser lors de leur insertion professionnelle.

Les partenariats à mettre en œuvre seront :

- pour la location des engins : un organisme de location comme THOMAS LOCATION
- pour la validation extérieure : un organisme de formation comme FORGET FORMATION
- pour la formation : un enseignant à la conduite en sécurité et à la gestion de chantier.

<b>Proposition de Module d'Adaptation Professionnel :</b>		
<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>LYCEE DU MENE</b>	
<b>MAP</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Sécurité de chantier et conduite en sécurité</b>
Unité de formation : Intitulé du module		
<b>Discipline(s) et horaires attribués</b>	AGROEQUIPEMENT : 56 Heures	
<b>Objectif général du module :</b>		
Etre capable d'assurer la sécurité sur une organisation de chantier et sur une maîtrise de la conduite d'engins de chantier tels qu'ils correspondent dans la certification CACES n°1 R 372 M.		
<b>Objectifs du module :</b>		
<i>A CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE</i> <i>B CONNAISSANCES DE L'ORGANISATION DE CHANTIER</i> <i>C DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER</i> <i>D TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER</i>		
<b>Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :</b>		
Ce module se déroule sur deux semaines de formations (56 heures). Les périodes de formation de ce MAP sont à définir en fonction du calendrier général de formation. Ce module comporte une partie théorique (8 heures) pour l'ensemble des candidats. Ce module comporte aussi une partie pratique permettant à deux groupes de 16 apprenants d'effectuer une formation pratique de 24 heures chacun. Le nombre de machines (tracteurs et mini pelles) étant à définir en fonction du nombre de candidats. La prise en charges des frais de formation étant aussi à définir en fonction du nombre de candidats. Ce module comporte deux évaluations certificatives. Une évaluation écrite de 1 heure validant la formation théorique et une évaluation oral et pratique individuelle de 30 minutes. La moyenne de 10/20 à chacune de ces épreuves permet la validation du MAP.		

**Précisions relatives aux objectifs et attendus de la formation :**

**A CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE**

*1) Identification et connaissance de la signification :*

- Des panneaux de signalisation routière,

\* tous les panneaux de danger (série A) ;

\* les principaux panneaux d'interdiction et d'obligation (série B) ;

\* les panneaux particuliers à la signalisation de chantier ;

- De tous les signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité (panneaux et feux) ;

- Des lignes de signalisation au sol des voies de circulation.

*2) Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières :*

Changement de direction, dépassement d'autres véhicules, franchissement d'intersections, règles d'interdiction de stationnement en ville et sur route.

*3) Véhicules :*

-Connaissance des équipements réglementairement obligatoires pour autoriser des engins sur pneus non immatriculés à circuler sur la voie publique.

-Règles particulières de circulation des engins de TP, des véhicules prioritaires, des engins spéciaux notamment les engins "hors gabarit routier" (signalisation, vitesse, consignes.)

**B CONNAISSANCES DE L'ORGANISATION DE CHANTIER**

*1) Identification et connaissance des zones de chantier*

*2) Identification et connaissance des gestes de commandement*

*3) Gestion et optimisation des moyens humains et matériels*

**C DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER**

-Obligations découlant de l'article L 1° du code de la route sur l'imprégnation alcoolique.

-Les prescriptions des textes réglementaires applicables, pour les secteurs considérés, aux engins de chantier : circulation, examens, vérifications, travaux au voisinage des lignes électriques.

-Les risques spécifiques dus aux travaux en tranchée.

-Le port des protections auditives.

-La recommandation "L'utilisation des engins de chantier" de la Caisse nationale de l'Assurance maladie.

-Les catégories d'engins susceptibles d'être confiés à un salarié selon "l'autorisation de conduite" délivrée par son employeur ou l'entreprise utilisatrice.

-Les informations spécifiques à un chantier (de nuit, au bord de l'eau, en souterrain, sur ouvrage d'art...).

-Les responsabilités et pénalités encourues.

<b>Proposition de Module d'Adaptation Professionnel :</b>
---

<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>LYCEE DU MENE</b>
----------------------	----------------------

<b>MAP</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Sécurité de chantier et conduite en sécurité</b>
------------	-----------------	---

**Précisions relatives aux objectifs et attendus de la formation (suite):**

***D TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER***

***1) Les différents organes :***

- Description et terminologie.
- Caractéristiques technologiques.
- Chaîne cinématique et principe de fonctionnement d'un système hydraulique.
- Transmission et circuit de freinage.
- Les différents équipements de travail et leurs fonctions.

***2) La préparation à la mise en route***

- L'équipement de protection individuelle (EPI) du conducteur.
- L'inspection visuelle des différents éléments de l'engin (châssis, boulonnerie, amorces de rupture, pneus, fuites).
- Les niveaux et appoints journaliers.
- L'accès en montée et en descente de l'engin.
- La propreté de l'espace cabine.
- La visibilité depuis le poste de conduite.
- La mise en œuvre des sécurités.
- La mise "sous tension" : interprétation des symboles du tableau de bord, pictogrammes, fonction "test".
- La mise en route moteur.
- Le contrôle du tableau de bord.
- Le temps de chauffe (moteur, transmission et équipements).

***3) Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)***

- Le stationnement de l'engin (horizontalité).
- Le positionnement des équipements y compris leur calage lors d'interventions.
- La mise en œuvre des sécurités (leviers au point mort, "mise en sécurité").
- La procédure d'arrêt moteur.
- La consignation.